

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 32 (1923)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MEHR GÄSTE

zu bekommen, liegt in Ihrer Hand, wenn Sie die Reklame für Restaurant, Hotel oder Kurort durch die Pro Patria Organisation besorgen lassen. Unsere Reklameblätter enthalten Texte und Bilder zu Inseraten und Prospekten etc., lenkt Ihre Reklame dorthin, wo sie Erfolg hat und verwaltet überhaupt ganze Reklame-Budgets zweckmässig und sparsam. Zufrieden mit unsern Vorschlägen war bisher jede Unternehmung, die unsere Dienste in Anspruch nahm. Tun Sie desgleichen!

PRO PATRIA ORGANISATION
 Fachkräfte für Entwurf und Ausführung hochwertiger Reklame. Stampfen-Telephon
 bachstr. 69 ZÜRICH Hot. 31.39

Tüchtiger, sprachkundiger Kaufmann, Schweizer, gesetztes Alters, unverheiratet, repräsentierende Erscheinung, gewandte Umgangsformen, langjährige Auslandspraxis und Erfahrung im Hotelwesen, wünscht sich kommenden Sommer an der

Leitung eines Kurhotels

oder grossen Pension, mit Vorliebe in Gebirgsgegend, zu beteiligen. Eintritt sofort oder nach Uebereinkunft. Ia. Zeugnisse und Referenzen zu Diensten. Gefl. Offerten unter Chiffre Qc. 786 Gd. an die Publicitas Glasur erbeten. 16410

Altes erstklassiges Vertrauenshaus
 für
Weine, Spirituosen, Kaffee, Tee.

Edm. Widmer, Härtingstr. 17 Zürich 1
 Genussmittel-Import. Kaffee-Großrösterei
 Tel. H. 2950. - Telegr. Adr. Brazil-Zürich

Zu verkaufen: Hotel Belmont in Wengen

(Bernser Oberland), mit 30 Betten, bereits neu und gut eingerichtet, in ruhiger schöner Lage. Günstige Bedingungen. — Auskunft erteilt

Gemeinschaftsbüro Lauterbrunnen.

Für Hotels! billiges Hotel

(Alpen oder Vorarlpen) Es soll die Möglichkeit bieten, ca. 40-60 Tischstühle unterzubringen und den Gästen in geeigneten Räumlichkeiten zu erholen. Die Teilnehmer sollen volle Pension erhalten können. Offerten mit genauer Angabe der Lage des Hotels (event. illustrierter Katalog) sowie des besten Pensionpreises pro Tag erbeten wir unter Chiffre H. 2567 Y. an die Publicitas A.-G., Bern.

Erstklassiges Künstler-Trio

Geige, Cello, Klavier, auf Wunsch auch mit Obligat-Geige (Jazz-Band) und Bass, sucht Sommerengagement: frei ab 1. Juli eventl. 15. Juni. Erstklassige Zeugnisse und Referenzen. — Offerten an F. Droz, Kapellmeister, Bern, Depotalstrasse 22.

Neueinrichtung und Führung von Buchhaltungen

Bilanz-Abschlüsse Revisionen

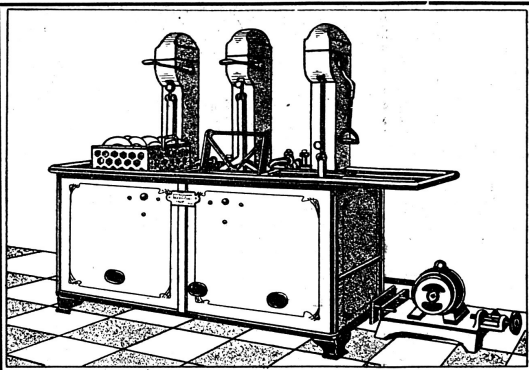
E. Eberhard

Briefadresse Bahnpfaff 100, Zürich. Teleph. Kloten Nr. 37.

SCHÉMA

pour la Comptabilité d'hôtel par A. Egli et E. Slioger
 Guide pour hôteliers, avec modèles des livres employés dans la comptabilité d'un hôtel, 11 fascicules. Prix fr. 7.50. (Port de remboursement 65 cts.) En vente à la Revue Suisse des Hôtels, Bâle et aux Librairies.

Ihre bestbekanntesten
Freiämter-Obstweine
 liefert in Fässern von 50 Liter an und in Flaschen franko ins Haus. — **Freiämter Mosterei, Muri** (Aargau).



Die neuen SIMPLON-Geschirrwaschmaschinen

mit Hand-Aufzügen empfehlen sich durch einfache, solide Konstruktion und GROSSEN PREIS-ABSCHLAG. — Kostenlose Offerte.

Metallurgische Werke A.-G. in SUHR b. Aarau

Kafix
 treffen Sie an der Schweiz, Kochkunst - Ausstellung in Luzern.

Arzt, Dr. med. Schweizer, die 3 Landessprachen sprechend, wünscht sich als

Kurarzt

an Kurort oder Heilabstimmung zu betätigen. Offerten unter R. H. 2017 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

la.

Emmentaler-, Greyzer- und Berner Käse, Spitzkäse, Parmesan-Käse, Tilsiter- und Schotten-Käse liefert prompt H. Weissmüller, Milchprodukt, Bern, Montastrasse 27. Telefon 2528 Bollwerk.

Pension-Restaurant

zu verkaufen, event. Übernahme der Miete desselben. Passende Konditionen. — Erfragen sub Chiffre 1351, an Publicitas, Locarno.

Gesucht

junger 2020 Aide de cuisine wünschlicher Kondition, in grosses Restaurant in Zürich, Eintritt nach Uebereinkunft, Saison event. bis Oktober. Gute Behandlung, Offerten mit komplettem Anamen-ment einers gutgehenden Pension-Restaurant

Hotel-Pension

Erholungsheim - Restaurant, mod. mod. Komf. 45 B., ideal Lage über d. Genfersee, gute Küche, Jahresgesch. Schön. Park. Sehr erzieher. Obst- u. Gemüse-Garten, Luft- u. Sonnen-Bäder, Antokarage, Offerten mit Referenzen sub Chiffre P. 60911 V. an Publicitas A.-G., Vevey. 16408

AUTO

zu verkaufen ev. zu vermieten. Erstklassiger, rasstiger, grosser 601. Tourenwagen mit grosser Gepäckbrücke, elektr. Licht und Anlasser. Bestens geeignet als Europareisewagen od. Hotelwagen. Offerten unter Chiffre G. R. 2953 an die Schweizer Hotel Revue Basel.

Seit anno 1835 die bevorzugte Marke

Vermouth „CORA“

echter Original VINO Vermouth di Torino

Garantie für reine, den neuen Vorschriften des Schweizerischen Lebensmittelgesetzes entsprechende Qualität. — In allen bessern WEINHANDLUNGEN U. LIQUEURFABRIKEN ERHÄLTlich.

Verkaufsbureau für die Schweiz:
G. & L. FLLI. CORA
 Postfach Selhau 61, Zürich. - Tel. S. 881

Papier-Servietten

VOILÀ L'ENNEMI DE LA POUSSIÈRE!

ÉPOUSSEUSEUR "RIVIERA" BREVETÉ

SOCIÉTÉ "RIVIERA", BALE

glatt oder krepp, ev. mit hübschem Aufdruck, sowie ff. Schlicht oder mit feinem, nettem G. H. a u r e r, Spiez.

Patissier

tüchtig, seriös und ökonomisch, mit prima Zeugnissen erstklassiger Häuser des In- und Auslandes, sucht Engagement für Saison- oder Jahresstelle. — Gefl. Offerten an E. Rietmann, Kronenstrasse 12, St. Gallen.

Jeune homme, énergique et capable pouvant donner références de 1er ordre cherché

Direction ou Gérance
 d'un hôtel ou Restaurant. — Adresse les offres sous K. R. 2010 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

HOTEL DE VILLE de Cully

Le Municipalité recevra des offres, jusqu'au 29 avril, pour la location pour un terme de 4 ans, de l'Hôtel de Ville de Cully et ses dépendances: entrées, jardins, etc. Cet établissement comprenant 18 salles et chambres, caves, meubles, etc., situé au centre des affaires, est le lieu désigné pour les mises, réunions et assemblées. Entrée en jouissance 1er octobre 1923. Le cahier des charges est à consulter chez M. Eug. Gant, municipal. 16406

Hotel-Silber

Versilberung, Vergoldung, Vernicklung sowie Reparaturen

jeder Art, (auch fremde Fabrikate) führt prompt u. tadellos aus die

BERNDORFER KRUPP METALL-WERK
 AKTIEN-GESELLSCHAFT IN LUZERN

Annahme von Reparaturwaren durch alle guten Spezialgeschäfte.

SCHWEIZ. TEPPICHFABRIK ENNENDA (GLARUS)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis zu 2,5 Meter Breite

ohne Naht, vom einfachsten bis zum gediegensten, nur Qualitätsware

MILIEUX, velours, bouclé, Tournai (Wilton) — VORLAGEN UND LÄUFER, jute, tapestry, velours, bouclé, tournai — WASCHTISCH-MATTEN U. SPIELDECKEN, tapestry u. velours

Schützt die nationale Industrie! — Verlangt Schweizer-Fabrikat! Wir weisen Firmen nach, die Sie mit unsern Erzeugnissen reell bedienen.

Zu pachten gesucht: Gut renommiertes

HOTEL

(30-50 Betten) oder gangbares besseres Restaurant von jungem Geschäftstüchtigem Hotelier, ehem. Küchenchef. Jahresgeschäft bevorzugt. — Offerten sub Chiffre B. N. 2016 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hotel-Pension mit Restaurant

am Thunersee, 20 Betten, in schönster, ausdauerlicher Lage und sehr gut besucht, ist sofort aus freier Hand zu verkaufen. Günstig für junges Ehepaar. — Anfragen beifügt unter Chiffre S. L. 2001 die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Billig zu verkaufen

wegen Aufgabe der Equipage: 1 coupé mit Gummirollen, 1 Victoria Milord mit Gummirädern, gut erhalten, 1 Einpännerschlitten. — Offerten mit Adressen bei C., St. Jakobstr. Nr. 2, Basel.

Persil Henkel

Das selbsttätige Waschmittel spart Zeit, Kohle & Geld!

Hotel- u. Restaurant-Buchführung
 Amerik. System Frisch
 Lehre amerikan. Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsbriefe, Hunderte von Anwesenheitsprotokollen, Garantieren für den Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein; auf Wunsch auch das System des Schweizer Hotelier-Vereins. Ordre verschickte Bücher. Gehe auch nach auswärts. 189
 Alle Geschäftsbücher für Hotels auf Lager.
H. Frisch, Zürich i. B. Bücherepate
 Aeltestes Spezialbureau der Schweiz

Voir mise en garde.

Avis aux Sociétaires

Exposition culinaire, Lucerne.

Nous rappelons aux intéressés que les inscriptions d'exposants doivent être adressées jusqu'au 20 avril au plus tard à M. le président de la Commission culinaire, Inspectorat cantonal de l'alimentation, à Lucerne.

Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie.

Allocution d'ouverture de l'assemblée générale du 26 mars 1923, à Zurich, prononcée par M. Kurz, président du conseil d'administration de la S.F. S. H.

Lorsque, le 12 septembre 1921, j'ai eu l'honneur de présider l'assemblée consultative de notre entreprise, j'ai déclaré que la première condition nécessaire pour la restauration de l'hôtellerie suisse était l'établissement d'une paix véritable et conséquemment le retour d'un état de choses normal en Europe, au point de vue politique comme au point de vue économique.

Malheureusement cette condition ne s'est pas encore réalisée. Non seulement la situation politique et économique mondiale ne s'est pas améliorée, mais elle a empiré, et ce fait est d'autant plus inquiétant que les initiatives tendant à l'assainir n'ont pas fait défaut. La soi-disant paix de Versailles est devenue toujours davantage la source de nouvelles haines, les dettes des Etats s'accroissent à l'infini, en de nombreux pays le chômage sévit dans des proportions presque inconnues jusqu'à présent et — ce qui est tout particulièrement important pour l'hôtellerie — le cours de l'argent, dans un Etat d'où parlait un très fort courant de visiteurs vers la Suisse, s'est effondré à tel point que la possibilité d'une amélioration notable et quelque peu durable doit être considérée pour le moment comme exclue. Ainsi donc, de quel côté que nous portions nos regards, nous voyons des symptômes troublants, nous sommes en présence d'un avenir incertain.

Aurait-on pu s'étonner si dans des circonstances pareilles l'hôtellerie avait perdu courage et avait eslimé qu'après tout une fin dans la peine était moins dure à supporter qu'une peine sans fin? — Heureusement tel ne fut pas le cas. Au contraire : en rassemblant toutes ses forces, l'hôtellerie suisse résista à la tempête. Soutenue par la persévérante et intelligente activité des hommes dirigeants de la Société suisse des hôteliers, elle essaya de remplacer la clientèle des pays à change déprécié par de nouveaux hôtes venant d'autres pays. L'augmentation du nombre de nos visiteurs consola l'année dernière, du moins dans certaines de nos régions, a prouvé que ces efforts n'ont pas été tout à fait inutiles. L'énergie déployée par l'hôtellerie suisse lui fut le plus grand honneur. Elle est éminemment propre à corriger bien des appréciations erronées, à redresser bien des préjugés qui, parce que de cas particuliers on tire des conclusions générales, sont encore largement répandus dans notre propre pays.

Mais tous ces efforts seraient probablement restés vains si le Conseil fédéral ne s'était pas rendu compte de la nécessité de venir en aide à l'hôtellerie, l'un des éléments les plus importants de notre économie nationale et si l'on n'avait pas créé notre institution, dont le but primordial, d'après nos statuts, est de « soutenir de tout son pouvoir les intérêts de l'hôtellerie suisse ». La main secourable de la Confédération a rassuré des milieux étendus de l'industrie hôtelière et plus d'un qui se croyait à la veille du naufrage a été ramené par l'espoir que notre Fiduciaire réussirait à rétablir sa situation et à le délivrer des entraves de l'endettement démesuré, qui le condamnait à un travail de Sisyphe.

Bien que notre société ait été constituée déjà en septembre 1921, il ne pouvait être question alors déjà d'une activité pratique d'assainissement. Nous avions tout d'abord à nous organiser d'une manière répondant aux travaux qui nous étaient confiés. Il faut relever à ce propos que dans les commissions chargées des études préparatoires à la création de notre institution, on s'était représenté notre entreprise et son activité d'une manière beaucoup trop simple et trop facile. En effet, bientôt après avoir commencé nos opérations, nous constatâmes la nécessité de créer un organisme absolument indépendant si nous voulions aboutir à quelque résultat pratique.

On prétend ici et là à travers le pays que nous sommes « superorganisés ». J'aimerais inviter ceux qui nous critiquent ainsi à venir nous voir et à examiner nos dossiers afin de se rendre un compte exact du genre et de la quantité de travail qui nous incombent.

Mais on nous critique plus encore dans un autre domaine, à savoir à cause des principes appliqués dans nos opérations d'assainissement financier. Ces principes ont été établis par notre direction, dont je me plais ici à souligner tout particulièrement l'extraordinaire activité ; ils ont été ensuite discutés et approuvés au cours de plusieurs séances de la commission de direction et du conseil d'administration. D'autre part, pour autant qu'ils figurent dans notre règlement de gestion, ils ont reçu la sanction du Département fédéral de l'économie publique.

Dans les milieux de l'hôtellerie on nous fait observer parfois que nous ne montrons pas toute l'énergie nécessaire auprès des banques créancières afin d'obtenir des réductions de dettes et d'intérêts. Dans une mesure encore plus forte, les banques et autres créanciers de l'hôtellerie nous critiquent en prétendant que l'assainissement de la situation financière de leurs débiteurs s'effectue dans une trop grande proportion aux dépens des créanciers. Permettez-moi de répondre ici que ces reproches de gauche et de droite, que ces critiques de débiteurs et de créanciers sont précisément de nature à me tranquilliser, — et je pense que l'effet produit sur mes collègues est identique — car elles prouvent que nous nous mouvons dans un juste milieu entre des intérêts divergents. C'est un fait que nous nous efforçons dans nos opérations de ne favoriser personne comme de ne faire tort à quiconque. Nous agissons dans chaque cas comme nous l'eslimons le plus utile, comme nous le jugeons opportun et acceptable pour le débiteur et pour ses créanciers. Si nous veillons à ce que la partie la plus faible ne soit pas désavantagée, nous nous conformons en cela à l'idée primordiale qui est à la base de notre institution.

On nous reproche également d'aller d'un seul coup tout à fait trop loin dans notre œuvre d'assainissement et de compter trop peu sur l'arrivée de temps meilleurs. Je dois vous déclarer que mes craintes vont directement à l'encontre de cette manière de voir. Il peut, il est vrai, se produire des cas où l'assainissement dépasse la limite absolument nécessaire ; mais je redoute fort que dans des cas beaucoup plus nombreux l'avenir ne montre que nous ne sommes pas allés assez loin. Il serait extrêmement décevant, il serait décourageant aussi bien pour les débiteurs que pour les créanciers, il serait contraire aux intentions de la Confédération qui nous accorde des subsides qu'au bout d'une, de deux ou de trois années nous devions reconnaître que nous avons fait du demi-travail, que la situation de l'hôtellerie n'est pas sauvée et que les sacrifices des créanciers n'ont pas été suffisants. Et comme nous participons à la plupart des entreprises d'assainissement par des avances de fonds, nous aurions à répondre alors pour notre propre participation. Je pourrais ajouter : « Exempla docent! » Seul celui qui croit fermement à une prochaine amélioration de la situation générale peut nous reprocher de ne pas avoir assez de confiance dans un avenir plus favorable. Certainement les choses finiront bien par changer un jour, car enfin le monde n'a pas cessé de tourner ; mais nul n'est capable encore de dire quand cette amélioration se produira, dans une année ou beaucoup plus tard. C'est pourquoi nous croyons agir sagement en nous conformant dans nos opérations à l'esprit commercial, qui ne calcule qu'avec des réalités.

Si j'ai cru pouvoir me permettre de répondre en quelques mots aux reproches formulés à notre adresse, veuillez ne pas en conclure que nous ne supportons aucune critique. Tel n'est certainement pas le cas. Au contraire, nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous donnent de bons conseils, car notre activité se heurte à d'autant plus de difficultés qu'elle se meut sur un terrain nouveau et que par conséquent nous ne pouvons pas être guidés par des expériences antérieures.

Je déclare l'assemblée générale ouverte.

A la Foire de Bâle.

La septième Foire suisse d'échantillons s'est ouverte le samedi, 14 avril. Elle a débuté par la Journée de la presse, à laquelle ont participé environ 170 journalistes de la Suisse et de l'étranger.

Accueillis par un aimable et intéressant discours de M. le directeur Dr W. Meile, les journalistes ont parcouru pendant deux heures

les immenses halles de la Foire et ont pu se faire une idée assez complète des installations et des produits exposés.

Les exposants, cette année, sont au nombre de 864, contre 812 à la précédente Foire. Ils sont répartis en 21 groupes. Le dernier groupe: « Divers », réunit à lui seul 117 participants (81 en 1922). Vient ensuite le groupe VIII: « Réclame et propagande, arts graphiques, édition, emballages, etc. », avec 116 exposants (106). Le groupe III, celui de l'ameublement, passe de 29 exposants en 1922 à 60 en 1923; le groupe XII, produits des arts et métiers, passe de 29 à 57 exposants, le groupe XVII, moyens de transport, de 21 à 45. Par contre, le groupe VI, inventions et patentes, descend de 83 à 10 exposants. D'autres diminutions plus légères se sont également produites dans l'habillement, articles en cuir, mercerie, etc., dans les matériaux de construction, dans la branche textile, dans les jouets et articles de sport, enfin dans la mécanique fine, instruments et appareils.

Le gros des exposants est fourni comme d'habitude par les cantons de Bâle-Ville, Zurich et Berne. Dans la Suisse romande, Vaud compte 27 participants, Fribourg 25, Neuchâtel 20, Genève 16 et Valais 7.

L'ensemble de la Foire donne une excellente impression, renforcée encore par le système des expositions collectives, qui s'est considérablement développé et qui donne une idée plus exacte et plus frappante de l'état et de la qualité de notre production suisse. La grande industrie est mieux représentée cette année; elle a fait vraiment un effort considérable. Les branches d'activité absentes se sont fait représenter par des offices de renseignements qui mettent à la disposition des acheteurs toute la documentation désirable. Les diverses administrations fédérales ont organisé des expositions du plus haut intérêt.

La Foire d'échantillons de 1923 constitue une preuve magnifique de la vitalité de notre industrie en dépit de la crise, ainsi que de l'intelligence avec laquelle nos industriels ont su adapter leur production à des circonstances nouvelles.

Nous ne saurions assez conseiller à tous les hôteliers qui sont dans le cas de faire des achats pour leur maison une visite de la Foire de Bâle. Là ils peuvent comparer les articles similaires, leur qualité et leur prix, et se décider à bon escient. Ils seront certainement interrogés du reste par une foule de choses. Quel hôtelier n'étudiera pas volontiers, par exemple, les derniers perfectionnements des installations de cuisine et de cave, des installations électriques, des installations sanitaires, l'état actuel de notre production nationale en meubles de tous genres, d'une élégance et d'un fini parfaits, en tapis, en linoléums, en articles divers pour l'ornementation, le nettoyage, la désinfection, en lingerie de table, de lit, etc., en instruments de musique, etc. etc. Dans la branche des applications pratiques de l'électricité, par exemple, la Suisse a atteint une perfection que l'on ne trouvera nulle part ailleurs. Les belles expositions de plusieurs organisations touristiques et de publicité sont également à voir, de même que l'Exposition de la Quatrième Suisse, installée dans la halle de gymnastique de l'école du Rosental, voisine de la Foire.

Des voyages collectifs sont annoncés de Suède, d'Angleterre et d'Alsace. On attend de très nombreux visiteurs de l'étranger. Une cinquantaine de sociétés suisses auront leur assemblée générale à Bâle pendant la durée de la Foire.

Puisse cette entreprise nationale, si importante pour notre industrie et notre commerce, avoir cette année un plein succès et redonner du courage à nos travailleurs suisses, du haut en bas de l'échelle sociale.

La Fête des camélias à Locarno.

Jamais Locarno ne vit dans ses rues et sur tout sur sa « Piazza Grande » autant de monde que le 8 avril. En chemin de fer, en tramway, en automobile, en char à banc, en barque et même... à pied on accourt de tous les environs, de loin et aussi de très loin. Et l'attente de tous ces milliers de curieux fut encore dépassée par la magie de couleurs, de beauté et de grâce qui s'offrit à leurs regards émerveillés.

Il ne faudrait pas s'imaginer que les camélias de Locarno sont semblables à ces pauvres petites plantes délicates qui ornent nos serres; là-bas les camélias grandissent comme des arbres dans les jardins, en pleine terre; mais quel massacre on en a dû faire. Toutes les façades en étaient couvertes, tous les balcons en étaient enjolivés. Et avec les camélias qui partout dominaient, c'étaient des glycines, des mimosas, des giroflées, des roses, des bruyères, des lilas, des violettes, des narcisses : toute la gamme des couleurs, toute l'ivresse des parfums.

La fête débuta le samedi soir dans les salons du Grand Hôtel Palace, où amidons d'une profusion savamment arrangée de camélias, de mimosas et de verdure. La soirée, offerte à la colonie étrangère et à la société locarnaise, fut le plus grand honneur à son organisateur, M. Ad. R. Peytrignat, directeur du Palace. Ce dernier devait au reste remporter le cinquième des deux premiers prix au Actue des chars et à la baïnette de fleurs.

Le cortège des chars fleuris s'ébranla le dimanche, peu après 14 heures, sur la place où la foule, il suivit les quais au lac et l'avenue des Palmiers, puis déboucha vers 15 heures sur la « Piazza Grande », où une centaine lui était réservée pour ses évolutions. Autor de l'enceinte, la route; sur les balcons et aux fenêtres, des dames, des demoiselles, nerveuses fleurs vivantes dont le charme s'ajoutait à celui des pauvres fleurs coupées; sur les toits, les gamins qui, comme les oiseaux, aiment voir ce haut ce qui se passe en bas; dans ce cadre, vingt-sept chars avec un grand nombre de figurants; jeunes filles choisies parmi les plus charmantes, jolies paysannes portant avec aisance le costume national du bas canton, cavaliers, automobilistes et cyclistes des sexes.

Un gour très sûr avait présidé à la préparation des chars fleuris. Le premier, celui de la « Petite Princesse des Camélias », était tiré par des bœufs dont l'allure paisible méritait heureusement un peu de calme dans cette exubérance de vie, de mouvement et de gaieté. Signaux encore tout particulièrement le « Canon de la Paix », une grosse bertha moiteuse, dont la poudre était en fait comprimée et dont les projectiles étaient des fleurs. Un char était transformé en un coin de prairie; des jeunes gens y jouaient au tennis, mais leurs balles étaient des camélias qui dans le public ne manquaient pas leur but. une barque du lac Majeur, un immense cygne, des oranges tesinoises et des danseuses grecques firent très bonne impression. Il faudrait tout citer. Pour un premier essai, ce fut presque un chef-d'œuvre.

N'oublions pas la musique, sans laquelle une fête serait comme un cinématographe voulant représenter un opéra. Tout au milieu de l'enceinte, la Musique de Locarno « travaillait » avec un entrain endiablé, animant encore de son rythme alerte les combattants qui se mitraillaient de fleurs.

Hélas! un hôte qui n'avait pas été invité se présenta soudain. Au moment où l'on allait chanter des chœurs, danser des ballets, distribuer des prix, un orage malencontreux mit en fuite désordonnée, non sans provoquer maintes scènes comiques non prévues au programme, figurants et public.

La réussite n'en récompensa pas moins les dévoués organisateurs de cette Fête des camélias à Locarno, qui fera pendant désormais à la Fête des narcisses à Montreux, peut-être à la Fête des roses à Genève, à d'autres encore qui germent déjà dans des cerveaux féconds. Notre jolie station touristique de Locarno reverra elle aussi de meilleurs jours. La ligne électrique du Centovalli la rapprochera bientôt de la Suisse romande par le Simplon et de Berne par le Lœtschberg. Déjà les vacances de Pâques sont redevenues joyeuses et fructueuses pour nos amis du Tessin. C'est un commencement! Nous souhaitons à leurs sociétés de développement et à leurs sociétés d'hôteliers que le succès définitif ne tarde pas trop à les dédommager de leurs peines et de leurs efforts.

Sociétés diverses

A Lausanne. Le comité de la Société pour le développement de Lausanne s'est réuni sous la présidence de M. Alexandre Koller, ingénieur, qui a bien voulu assumer la tâche délicate de diriger les destinées. Nous souhaitons à leurs objets à l'ordre du jour ont provoqué une discussion approfondie. Citons spécialement celles des communications ferroviaires, des bains du lac, de la propagande en faveur de Lausanne, des sports, etc. Un nouveau guide de Lausanne paraîtra très prochainement. A l'issue de la séance, les membres du comité ont remis un témoignage de leur gratitude à M. Charles Buzifcaz, hôtelier et député. Celui-ci quitte la présidence après l'avoir occupée depuis 1914, soit pendant une période particulièrement difficile.

Informations économiques

A Zurich, le prix de la viande augmente. Le bétail étant maintenant « fourragé » avec de l'herbe, on commence, disent les bouchers, à remarquer sur le marché une forte diminution de l'offre, et, comme conséquence, une importante augmentation des prix, ce qui aura peu à peu une répercussion sur les prix de détail. Ceux-ci ont d'ailleurs déjà subi une légère augmentation à Zurich depuis le 1er avril.

Le prix de la vie. L'enquête du Bureau fédéral de statistique sur le niveau des prix du commerce de détail et du coût de la vie, pour le mois de mars 1923, accuse un léger relèvement des prix de la nourriture sur les prix du mois précédent. Pour les combustibles, il n'y a pas de changement. Si l'on compare les prix de la nourriture et ceux du combustible réunis, on se trouve en présence d'un indice de 1 % plus élevé que l'indice précédent. Enfin, l'indice exprimant le coût des articles d'habillement, d'éclairage, de chauffage et de nourriture pris ensemble accuse, pour le premier trimestre 1923, une augmentation totale de 59 à 62 %, comparativement à juin 1914 (4e trimestre 1922: 58 à 62 %).

Le prix du lait. Considérant les différences considérables qui existent entre les frais de production du lait et son prix de vente, l'Assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses du lait, dans sa séance du 14 avril, tenue à Berne, a décidé d'augmenter d'un centime, à partir du 1er mai, le prix payé au producteur. Le prix de base comprend 25 ct. par kilo livré aux laiteries de la campagne. Absorption faite de quelques exceptions motivées, les prix de con-

somation dans les villes ne soit modifiés par ladite décision. Il y a lieu d'admettre que les prix un peu réduits de ramassage et de transport pour le semestre d'été et une diminution des prix de distribution de la part des laitiers urbains compenseront dans la plupart des cas l'augmentation apportée d'autre part. Les prix de détail pour le beurre et le fromage demeurent sans modification à compter du 1er mai prochain.

La viande fraîche ne sort plus de France. M. E. Leut, directeur du Vie arrondissement des douanes suisses, écrit aux journaux: Dans le but de renseigner la population genevoise, nous avons l'honneur de vous informer que, par arrêté du ministère des finances et de l'agriculture en date du 5 courant, l'autorisation d'exportation de viande de bœuf et de la viande fraîche est suspendue temporairement, à partir du 9 courant. Quelques personnes habitant Genève s'étaient rendues à St-Julien ou à Annemasse et y ayant acheté de la viande fraîche, n'ont pas pu sortir cette marchandise de la zone et ont été obligés de la rendre ou elles venaient de l'acheter. Les frontaliers qui étaient au bénéfice d'une dérogation lors de cette mesure a été appliquée antérieurement pourront se renseigner auprès des douanes françaises pour savoir si une exception leur est applicable.

Le fromage à l'hôtel. On lit dans le « Paysan suisse », de Broegg: Il était une fois un bon vieux temps où notre hôtellerie méritait un point d'honneur à se conserver une originalité bien suisse. Le matin, on vous offrait à déjeuner un miel suisse authentique ainsi qu'un fromage dont la nationalité ne faisait pas l'ombre d'un doute. A midi le potage était toujours accompagné d'un bon Sbrinz râpé et jamais le fromage ne manquait à souper. Aujourd'hui la tradition ne s'est maintenue qu'ici et là dans quelque petite auberge de campagne. Quant à l'hôtellerie, abstraction faite de quelques louables mais rares exceptions, elle paraît avoir banni par principe le fromage de ses menus. Récemment, la délégation italienne chargée de négocier le traité de commerce a fait un séjour de trois mois dans l'un des premiers hôtels de Zurich. Ces Messieurs ont exprimé ensuite leur étonnement de ce que, pendant tout ce temps, ils n'avaient jamais aperçu un morceau de fromage suisse. Il faut savoir quelle importance l'hôtellerie italienne attache au fromage pour concevoir à quel point la nôtre néglige les intérêts nationaux. Ne pourrait-on vraiment pas obtenir une amélioration sous ce rapport?

Nouvelles diverses

Aigle. Les journaux annoncent que l'Hôtel Beau-Site, à Aigle, va être réouvert sous la direction de M. Roger Voruz (Et l'ordonnance fédérale? Réd.). L'Hôtel et Café du Midi, vendu récemment, passe des mains de Mme Vve Spahn en celles de M. André Voulez, négociant en vins.

Suisse-Italie. L'agence Respublica apprend que du côté du gouvernement italien, ni du côté du Conseil fédéral, on ne manifeste le désir pour le moment de supprimer entre l'Italie et la Suisse le visa des passeports, surtout à cause des problèmes que pose la lutte contre le chômage.

Congrès des classes moyennes. Le Conseil fédéral a désigné le président de la Confédération

et le chef du Département de l'économie publique comme représentants de la Suisse au congrès international des classes moyennes, qui se tiendra à Berne et à Lausanne du 18 au 20 septembre prochains.

Une saisie de liqueurs en Amérique. La police a effectué il y a quelques jours la plus formidable saisie d'alcool qui ait été faite depuis l'établissement du régime sec. En effet, onze mille caisses de liqueurs ont été confisquées par la police dans le quartier de Broadway. Des personnalités importantes de la ville seraient impliquées dans cette affaire.

Le visa pour l'Angleterre et les Dominions. Le consulat d'Angleterre communique à la « National-Zeitung » qu'à partir du 15 avril le visa anglais pour les ressortissants suisses qui se rendent en Angleterre ou dans les colonies britanniques et les protectorats, à l'exception de Gibraltar et Malte, est supprimé. On demandera aux Dominions s'ils sont favorables à cette simplification administrative. Les personnes qui se rendent en Angleterre pour y travailler doivent, comme par le passé, être en possession d'une autorisation délivrée par le ministre du Travail britannique.

On falsifie même l'eau minérale. Les autorités judiciaires de St-Gall ont découvert une fraude ayant pris une grande extension et qui consiste dans la falsification de prétendues eaux minérales de Passugg, Eptinger, etc. La maison fautive s'était rendue suspecte depuis un certain temps déjà par ses offres et elle aurait réussi à placer des milliers de bouteilles d'eau minérale falsifiée. Les fabricants en question se sont vus dans l'obligation de faire des aveux partiels. Ils ont, paraît-il, acquis une telle dextérité dans leur « art » que le vulgaire buveur d'eau ne s'apercevait nullement du subterfuge dont il était victime.

Foire d'échantillons de Bâle. Le secrétariat des Suisses à l'étranger N. S. H. communique: A l'occasion de la Foire d'échantillons de Bâle de cette année, le secrétariat organise une Exposition de la quatrième Suisse. Seront exposés en particulier des reproductions de la vie des colonies, de nos légations et consulats, des tableaux sur l'émigration, l'assistance, les organisations consacrées à la quatrième Suisse; enfin les divers journaux suisses paraissant à l'étranger, des rapports de chambres de commerce, etc. L'exposition est installée dans la salle de gymnastique de la maison d'école Rosental (vis-à-vis des halles de la Foire). Aucune taxe d'entrée ne sera perçue.

Le cinéma touristique. La société Afa, qui va tourner « Guillaume Tell », a déjà commencé sa prise de vues et sa publicité. — L'« Appel de la montagne », l'intéressant film suisse de MM. Zouhaloff et Porchet, sera exploité pour la Suisse par l'Artistic Films de Genève; il passera le 30 avril au Modern Cinema de Lausanne. — M. Lozeron, l'audacieux opérateur qui a déjà tourné plusieurs films de montagne, va entreprendre incessamment un nouveau film du même genre. — Un comité s'est formé à Aaldorf pour faciliter la mise à l'écran de Guillaume Tell; il comprend plusieurs personnalités officielles. Les principaux acteurs porteront des costumes authentiques de l'époque, prêtés par le musée d'Aaldorf. — Les dernières prises de vues du film « Le soleil de St-Moritz » sont maintenant terminées.

(D'après la « Revue suisse du cinéma ».)

Trafic

Chemins de fer secondaires. La conférence de printemps de l'Union des chemins de fer secondaires suisses se tiendra les 15 et 16 mai à Soierre. D'importantes questions techniques et administratives sont à l'ordre du jour.

Le dernier train Lausanne-Villeneuve. Le « Pro Lemano » communique: Avec le nouvel horaire qui entrera en vigueur le 1er juin prochain, le dernier train Lausanne-Villeneuve, qui ne circule actuellement que le mercredi et le samedi, sera mis en marche un troisième soir par semaine, soit le dimanche. Il quittera Lausanne à 23 h. 40.

Voyages à prix réduits. La Direction générale des C.F.F. publie une nouvelle édition de la liste des billets complémentaires à prix réduits pour des voyages en Suisse de sociétés anglaises du 1er mai 1922. Cette nouvelle édition entrera en vigueur le 1er mai 1923 en même temps qu'un supplément au tarif spécial pour le transport de groupes d'excursionnistes en Angleterre-Suisse-Italie.

Locarno-Domodossola. Une conférence a eu lieu à Locarno entre les représentants des douanes suisses et italiennes dans le but de fixer les modalités douanières et de conclure les accords nécessaires à la prochaine ouverture de la ligne de chemin de fer Locarno-Domodossola. Les différentes questions ont été résolues avec satisfaction pour les deux parties. Des délégués des chemins de fer fédéraux assistaient également aux délibérations.

Nos chemins de fer et le change. Le comité de l'Union internationale pour les billets à coupons combinés a tenu à Bruxelles, le 12 avril, une importante séance à laquelle participèrent les C.F.F. Des mesures pour combattre les conséquences des fluctuations du change qui pèsent sur les chemins de fer suisses adhérant à cette union dans une situation plus défavorable que les autres administrations d'autres pays d'Europe ont été prises.

Communications internationales. A Innsbruck a siégé une conférence ferroviaire à laquelle la Suisse était également représentée. Cette conférence s'est occupée de l'amélioration de l'horaire de l'Express-Orient, des trains express Angleterre-Paris-Carlsbad, passant jusqu'ici par l'Allemagne et d'une amélioration des communications entre Paris, Vienne et Varsovie. Les décisions de cette conférence n'ont qu'un caractère provisoire. Leur application dépend de l'exécution de certains engagements.

Les services aériens. Du côté anglais, la proposition a été faite à l'Office fédéral aéronautique d'établir un service aérien entre Paris et Bâle en prolongement de la ligne aérienne Londres-Paris, avec correspondance sur la ligne du Gotthard, afin d'améliorer le trafic entre l'Angleterre et l'Italie. — Les pourparlers en vue de l'exploitation d'une ligne postale aérienne Genève-Zürich-Berlin-Zürich-Munich-Vienne se poursuivent. — La Société belge des transports aériens internationaux a désigné M. Ed. Pethoud comme son représentant et son directeur commercial en Suisse. La Belgique étudie la création de nouvelles lignes; il est question de réunir Lau-

sanne et Anvers par Strasbourg et Bruxelles. Cette ligne se soudera, à Lausanne, à la grande ligne Londres-Paris-Lausanne-Milan-Brindisi, à l'étude en Angleterre, en France et en Italie.

Tourisme

Le Conseil du tourisme se réunira à Berne le jeudi 26 avril. Outre l'examen du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1922, il entendra un rapport de M. le Dr S. Blaser, chef du Bureau auxiliaire de Lausanne, sur le mouvement des étrangers en 1922-23.

En Italie. Continuant ses louables efforts pour développer le tourisme interne, le Touring Club italien organise, pour la période du 26 avril au 4 mai, une « excursion nationale » en Sicile. Parmi les participants on ne compte pas moins de 70 dames. Les inscriptions étaient si nombreuses qu'il a fallu les arrêter avant le terme fixe.

Soleure. La circulation des automobiles avait été interdite complètement durant l'été dernier le dimanche entre 14 et 18 h. Cette année, le Conseil d'Etat a décidé qu'elle serait autorisée à titre provisoire jusqu'au 28 mai, sous certaines restrictions. Ensuite interviendrait un règlementation définitive, à la suite de la réunion de la conférence des directeurs de police suisses, qui doit avoir lieu à cette date.

Berne et le dimanche des autos. Une proposition a été faite, au Conseil d'Etat du canton de Berne, tendant à ce que l'interdiction de la circulation des automobiles certaines heures de l'après-midi du dimanche ne soit pas renouvelée pour la prochaine saison. Le « Bund » apprend que le Conseil d'Etat se prononcera très prochainement dans ce sens. Seules les dispositions secondaires relatives à la fixation des vitesses tolérées et des amendes aux contrevenants sont encore en question.

Légations et consulats

Mulhouse. Le 9 avril est décédé M. Robert Pfenniger, consul de Suisse à Mulhouse. M. Pierre Bridel, secrétaire de chancellerie du consulat, a été chargé de la gerance intérimaire.

Mise en garde

Escroc à la publicité. L'office français du tourisme informe qu'un individu se présentant sous le nom de Rousseau et se disant domicilié avenue Malakoff, 146, à Paris, exploite en ce moment les hôteliers des diverses régions de la France. Il promet à ses dupes de leur faire obtenir, moyennant versement d'une somme de 70 fr., l'insertion de leur établissement dans l'« Annuaire » du Touring-Club de France et pousse l'audace jusqu'à leur demander des milliers de cartes commerciales dont il se fait fort d'assurer la distribution gratuite. Plainte à été portée devant les parquets de la Seine, de la Rochelle, de Chartres et de Versailles. Nous attirons l'attention des hôteliers suisses sur les procédés de cet escroc pour le cas où il tenterait d'opérer dans notre pays.



Kaffee-Maschinen
und Wärme-Apparate werden bei vollendeter Ausführung, Schmelzwerkfabrikat! Verlangen Sie ausführl. Prospekt!
W. Pflüger, Ing. Basel
Dornacherstrasse 113

Für Berghotel!
Prima Auto (Alpen-Typ) 15/38 PS. 6-7 plätzig, rassigster Bergsteiger, zuverlässig, sparsam im Verbrauch, feine Lederpolsterung, durchtreidert. Ausnahmepreis 6.500. Näheres unter Chiffre G. L. 2023 durch die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Billards-Besitzer
Wenden Sie sich an Unterzeichneten für die Instandstellung von Billards. Alle Zubehörenden. Billige Preise. Prima Referenzen. — Es empfiehlt sich höflich:
Fr. Baeriswyl
Billardier, Schindlerstrasse 20, Zürich 6
Telephon Hottingen 3509

MELFOR
Fragen Sie Ihre Kollegen
ob sie nicht ausschliesslich oder neben dem gewöhnlichen Weinessig den feinsten und bekömmlichsten Tafellessig «Melfor», der sich im Preise, weil sehr ausgiebig, kaum höher stellt, verwenden. «Melfor» ist aus aromatischen Kräuteressenzen mit Honigzusatz hergestellt. «Melfor» ist Magenkranken sehr zu empfehlen und der Genuße lieb. «Melfor» weil er für Salate, Früchte und Speisen eine pikante aromatische Würze ist. Verlangen Sie gratis Muster und Prospekt.
Schweiz. Speise-Essig-Fabrik
«Melfor» Aarau.

Ihr Ruf, eine gute Küche zu führen,
wird sich festigen und verbreiten, wenn Sie
VIANDOX,
die flüssig-konzentrierte Ochsenfleisch-Brühe der
Cie. LIEBIG
verwenden!
Vianodox ist keine Würze, sondern ein der besten frischen Fleischbrühe gleichwertiges Vollprodukt, das Ihnen Fleisch, Butter und Brennmaterialien sparen hilft.

TAPETEN
Grosse Auswahl zu billigen Preisen. Verlangen Sie Musterkarte.
A. Ballifé, Basel

CHianti BELLINI
Il Re dei Chianti
LUIGI GUSCETTI
FAJDO (Ticino)
Concessionario esclusivo per la Svizzera

Alleinige Depositare für Zürich und Ostschweiz. Guscetti & Antognini, Zürich. Zentral Schweiz: Josef Studer, Weinhölzli, Interlaken. — Bernstadt und Jura: A. Mevio & Co., Basel.

Arbeitsfreudige, tüchtige Tochter sucht Sekretärin - Stelle
Zeugnisse zu Diensten. — Offerten an **Olga Marti, Chalet Gutenberg, Grindelwald.** 2019

Kupfer-Geschirre
„ideal“ Hotelmarke nur bei Schwabenland & Co., Zürich

Zu verkaufen:
Welt unter dem Schatzungs- u. Asskuranzwert das ganz möblierte
Hotel Albula
in Ponts, Oberengadin, an der Ausmündung des Albula-Passes, enthält ca. 15 Betten, Bad, elektrische Beleuchtung u. Zentral-Heizung. Event würde das Haus auch an einen solventen Pächter vermietet. Für nähere Auskunft geht zu wenden an **J. Tändler & Co., Engadinerbank, Samaden.** 1601

A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen
Vorteilhafteste Bezugsquelle in
MOBILIAR
für Restaurants, Cafés, Speise-Säle, Vestibules etc. 272